

**ALGERIA**



**الجزائر**

Permanent Mission of Algeria  
to the United Nations  
New York

بعثة الجزائر الدائمة  
لدى الأمم المتحدة  
نيويورك

*67<sup>ème</sup> session de l'Assemblée Générale des Nations Unies*

*Déclaration devant la 6<sup>ème</sup> Commission*

*de S.E.M. Mourad BENMEHIDI*

*Ambassadeur, Représentant Permanent*

*sur le Point de l'ordre du jour 105 :*

*« Mesures visant à éliminer le terrorisme international »*

-----  
*New York - 09 Octobre 2012*

*Veillez vérifier au prononcé*

## **M. le Président**

Permettez-moi, tout d'abord, de vous adresser mes chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de la 6<sup>ème</sup> Commission, ainsi qu'aux autres membres du Bureau, et de vous assurer de la pleine coopération de la délégation algérienne dans l'accomplissement de votre mandat.

Ma délégation s'associe aux Déclarations faites par les distingués Représentants, de l'Iran au nom du Groupe des pays non alignés (NAM) et de l'Égypte au nom du Groupe de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), ainsi que celle faite au nom du Groupe africain.

L'Algérie réitère sa plus vigoureuse condamnation du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, y compris les actions qui ont pour conséquences directes ou indirectes son encouragement et son renforcement.

En outre, mon pays réaffirme, dans le contexte actuel lourdement empreint d'islamophobie, sa ferme condamnation de tout amalgame associant le terrorisme à une religion, une culture, une civilisation ou à un groupe humain. Un tel amalgame ne pourra également être entretenu avec la lutte légitime des peuples pour leur libération du colonialisme et de l'occupation étrangère que consacre le droit international.

## **M. le Président,**

La région du Sahel est confrontée depuis de nombreuses années à la menace et à l'action destructrice du terrorisme opérant sous le label Al-Qaida (AQMI). Afin de faire face collectivement à cette menace mortelle les pays du champ se sont résolument engagés dans une coopération concertée visant à traiter dans sa globalité la problématique de la sécurité et du développement dans la région qui a culminé en septembre 2011 avec la tenue à Alger d'une Conférence de haut niveau à laquelle les Nations unies et les différents segments de la communauté internationale intéressés ont été associés.

La jonction opérée entre le terrorisme, et le crime transnational organisé et le trafic de drogues à la faveur de la circulation de quantités importantes d'armes à la suite du conflit en Libye, est particulièrement visible depuis l'apparition du nouveau groupe terroriste MUJAO, a eu pour effet de démultiplier la capacité de nuisance du terrorisme qui, à présent, menace les fondements de certains Etats de la région.

Des lors, la véritable menace est clairement constituée par l'action de ces groupes terroristes et la priorité doit tout aussi clairement être donnée au combat contre ces groupes terroristes, nommément AQMI, MUJAO et le crime transnational organisé.

La Stratégie des Nations unies envisagée pour le Sahel bénéficie, à cet égard, de l'adhésion pleine et entière de l'Algérie en ce qu'elle rejoint la vision qui a résulté de la Conférence de Haut niveau d'Alger et en ce qu'elle a vocation à appuyer les pays de la région concernés dans leur action contre le fléau du terrorisme.

**M. le Président,**

En matière de coopération régionale, l'Algérie s'est employée à resserrer les efforts de lutte contre le terrorisme à l'échelon africain. Il y a eu de nombreux instruments et initiatives qui ont vu le jour, à cet égard, qu'il serait long d'en énumérer la totalité. Je me contenterai de mettre l'accent sur les activités du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT), basé à Alger, qui fait partie des mécanismes régionaux concrets et efficaces. Parmi les actions notables développées récemment par le CAERT, la finalisation de l'initiative visant à élaborer le projet de loi type africaine sur la lutte contre le terrorisme.

Le plein engagement de l'Algérie dans l'action visant à éliminer le terrorisme international se traduit, on ne peut plus clairement, par sa ratification de la totalité des treize conventions relatives à la lutte contre ce fléau.

L'Algérie poursuit, également, ses efforts pour combattre le financement du terrorisme et notamment le procédé criminel des groupes terroristes consistant en la prise d'otages et leur libération en contrepartie de versement de rançons. Ce moyen de pression sordide est, en outre, utilisé pour obtenir des concessions politiques, dont la libération de terroristes poursuivis par la justice. Dans ce contexte, l'Algérie tient à réitérer l'impératif d'assécher les sources de financement des terroristes, particulièrement dans la région du Sahel.

Dans une logique de prévention des menaces, nous appuyons fortement la lutte contre le cyber-terrorisme et l'utilisation, par les groupes terroristes, dans leurs activités de recrutement et de dissémination des idées radicales, des moyens de communication modernes et particulièrement les sites internet.

Sur un autre plan, ma délégation attache un intérêt particulier à la finalisation du projet de Convention générale sur le terrorisme et voudrait exhorter les différents protagonistes à redoubler d'efforts et à continuer de rechercher le compromis nécessaire à l'adoption par consensus de cet important instrument juridique qui apportera à la lutte collective contre le terrorisme une nouvelle impulsion. L'adoption d'un tel instrument juridique devra s'inscrire dans le cadre d'une pleine conformité avec les principes établis du droit international. Il devra, également, inclure une définition consensuelle du terrorisme, permettant d'y faire face de manière solidaire et efficace.

L'Algérie appuie, à cet effet, l'idée d'une Conférence internationale de haut niveau qui devrait être organisée sous l'égide des Nations Unies, pour examiner les différents volets de coopération contre le terrorisme, ainsi que les questions en suspens dont le projet de convention générale.

### M. le Président

La tenue des travaux de la troisième revue de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations unies, en juin 2012, a été une importante occasion pour réaffirmer l'engagement de la communauté internationale à poursuivre une étroite coopération afin de faire face aux défis à relever en la matière, ainsi que pour procéder à une évaluation des efforts consentis sous l'égide de l'Assemblée générale des Nations unies et mis en œuvre par le Secrétaire général des Nations unies, dans le cadre de l'Equipe spéciale de lutte contre le terrorisme (CTITF) que nous soutenons dans son action.

Dans ce cadre, ma délégation note avec appréciation les démarches entreprises afin de mettre en place la fonction de coordinateur en matière de lutte contre le terrorisme avec pour effet d'accroître la cohérence au sein du système des Nations unies, en la matière. A cet égard, un intérêt particulier doit être donné à la poursuite des consultations afin de définir le mandat et les modalités pratiques pour l'établissement de ladite fonction.

L'Algérie a, d'autre part, soutenu l'initiative du Royaume d'Arabie Saoudite pour la mise en place d'un Centre international pour combattre le terrorisme, dès sa formulation lors de la Conférence sur le terrorisme tenue à Riyadh en 2005. Ma délégation se félicite de la concrétisation de ce projet à travers la mise en place du Centre des Nations unies contre le terrorisme (UNCCT) et considère que ses activités sont à même de donner une impulsion certaine à la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale entreprise, par l'Equipe spéciale de lutte contre le terrorisme (CTITF). C'est mu par cette conviction que mon pays prend une part active à ce projet en sa qualité de membre du Conseil consultatif de l'UNCCT.

Mon pays exprime sa satisfaction pour le niveau de coopération avec les organes des Nations unies chargés de la lutte contre le terrorisme et en particulier ses comités spécialisés. Le Séminaire, sur le rôle du procureur dans les procès relatifs au terrorisme, organisé du 5 au 7 juin 2012, à Alger, en coopération avec la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (CTED) est une traduction de cette coopération étroite. Il y a lieu de relever également les programmes de formation mis en œuvre en Algérie, avec le concours de l'Organisation des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD), ainsi que l'excellent niveau de consultations entretenu avec le Comité de sanctions des résolutions 1267 (1999) et 1989 (2011), y compris avec le Bureau de la

Médiatrice qui œuvre à assurer la régularité et l'équité des méthodes de travail dudit Comité.

La participation de l'Algérie au Forum Global contre le terrorisme (GCTF) dénote, si besoin est, son engagement constant à prendre part de manière active à toute initiative cohérente visant à consolider la coopération dans la lutte contre le terrorisme. A ce titre, mon pays participe aux différents groupes de travail mis en place dans le cadre dudit forum et co-préside avec le Canada celui relatif au renforcement des capacités de lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel. Dans ce cadre, une réunion de coordination a été organisée à Alger, en novembre 2011, et un programme d'action et de planification des activités a été adopté à cette occasion.

Je vous remercie.